

---

**COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY  
RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 19 DÉCEMBRE 2018**

---

**1. Dispositif JIFF 2018/2019**

---

Conformément à l'article 25.1 des Règlements Généraux de la LNR, le Comité Directeur a arrêté la moyenne intermédiaire du nombre de JIFF par feuille de match de chaque club :

- à la 11<sup>ème</sup> journée pour le TOP 14,
- à la 13<sup>ème</sup> journée pour la PRO D2.

La moyenne prend en compte :

- les joueurs de la liste « XV de France » non habilités à participer à la 1<sup>ère</sup> journée de TOP 14,
- les internationaux français ayant participé à la Tournée de novembre 2018 et au « *HSBC World Rugby Sevens Series* ».

▪ **TOP 14**

Pour les clubs de TOP 14, les moyennes à atteindre (calculée sur l'ensemble des rencontres de la saison, phase finale comprise) en fonction de la situation du club sont :

- 12 JIFF sur la feuille de match pour les clubs promus en TOP 14 (FC Grenoble et USA Perpignan),
- 13 JIFF sur la feuille de match pour les clubs promus en TOP 14 en 2017/2018 et maintenus en 2018/2019 (SU Agen),
- 14 JIFF sur la feuille de match pour les autres clubs.

Pour pouvoir bénéficier de l'incitation financière (JIFF Volet 1) fixée par le Guide des Règles de distribution aux clubs 2018/2019, chaque club doit présenter une moyenne de 15 JIFF sur la feuille de match sur l'ensemble des rencontres de la saison.

Clubs	Nombre de JIFF requis	Moyenne à la J11
Agen	13	16,45
Bordeaux	14	15,91
Castres	14	14,73
Clermont	14	14,73
Grenoble	12	13,45
La Rochelle	14	17,73
Lyon	14	15,36
Montpellier	14	15,36
Paris	14	15,36
Pau	14	14,64
Perpignan	12	14
Racing 92	14	14,27
Toulon	14	16,64
Toulouse	14	16,45

#### ▪ PRO D2

Chaque club de PRO D2 doit présenter une moyenne de 14 JIFF sur la feuille de match sur l'ensemble des rencontres de la saison (phase finale comprise).

Pour pouvoir bénéficier de l'incitation financière (JIFF Volet 1) fixée par le Guide des Règles de distribution aux clubs 2018/2019, chaque club doit présenter une moyenne de 15 JIFF sur la feuille de match sur l'ensemble des rencontres de la saison.

Clubs	Moyenne à la J13
Aurillac	18
Bayonne	15,2
Béziers	18,1
Biarritz	15,5
Bourg-en-Bresse	20,5
Brive	17
Carcassonne	14,1
Colomiers	14,6
Massy	15,4
Montauban	15,8
Mont-de-Marsan	15,2
Nevers	15,2
Oyonnax	14,5
Provence	15,5
Soyaux-Angoulême	15,2
Vannes	14,8

Les prochaines moyennes seront arrêtées lors des réunions du Comité Directeur des 26 et 27 mars 2018 (moyennes à la J19 de TOP 14 et à la J24 de PRO D2), du 14 juin 2019 (moyennes à la fin de la saison régulière et après les demi-finales de TOP 14 et à la fin de la saison de PRO D2) et du 3 juillet 2019 (moyennes à la fin de la saison du TOP 14).